Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: (7)

Rubrik: Quatrième rapport : des expositions scolaires permanentes, utilité de

ces expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUATRIÉME RAPPORT

Des expositions scolaires permanentes, utilité de ces expositions

Sur cette importante question, un seul instituteur, M. Page à Fribourg, nous a fait parvenir un rapport. Qu'il en reçoive ici l'expression de notre vive reconnaissance. Il est regrettable qu'un plus grand nombre de membres de notre corps enseignant ne se soient occupés d'un sujet aussi plein d'actualité. Nous ne leur en ferons cependant pas un reproche, car nous aimons à croire que pour la plupart l'utilité des expositions scolaires permanentes était suffisamment démontrée.

Si donc, malgré le silence de messieurs les instituteurs et le sentiment que nous avons de notre insuffisance, nous osons aborder la question qui nous est posée, ce n'est qu'en faisant appel à l'indulgence de l'hono-

rable Société fribourgeoise d'éducation.

Nous avons adopté le plan suivant:

I. Ce que l'exposition scolaire permanente n'est pas; ce qu'elle doit être;

II. Avantages;

III. Réfutation de quelques objections;

IV. Moyens pratiques de l'établir;

Conclusions.

I. Ce que l'exposition scolaire permanente n'est pas; ce qu'elle doit être.

L'exposition scolaire permanente n'est pas nécessairement une exposition universelle des moyens d'enseignement. Elle ne se proposera donc point, à l'instar des grands musées pédagogiques de l'Angleterre ou de la Russie, par exemple, de recueillir des informations sur tous les systèmes de matériel scolaire, sur tous les procédés employés dans les divers pays, ni de rassembler des spécimens de tous les objets servant à l'enseignement. Des collections de cette nature peuvent, sans doute, être de la plus grande utilité aux savants qui désirent faire une étude approfondie de l'histoire de la pédagogie, des méthodes et procédés en usage, de la statistique scolaire, etc., mais elles ne seraient guère profitables aux autorités scolaires, instituteurs, parents et écoliers. Et pourtant c'est pour ces derniers qu'une exposition scolaire doit être établie si l'on veut qu'elle donne une impulsion salutaire aux études primaires et secondaires.

L'exposition scolaire ne doit pas être non plus une exhibition des productions des élèves. « L'utilité d'une exposition de cette catégorie, dit M. Page, peut être facilement contestée, si l'on considère le but que l'on a généralement en vue, c'est-à-dire le moyen de juger des progrès des élèves et de la force relative des écoles. »

« En effet, d'un côté l'impossibilité de faire figurer dans ces expositions toutes les branches de l'enseignement, de l'autre la difficulté d'obtenir un contrôle sévère de ces travaux ne permettent pas d'établir une appréciation sérieuse. »

Nous passons d'autres inconvénients assez connus des instituteurs et

dont l'énumération alongerait inutilement notre travail.

Contentons-nous d'ajouter qu'un nombre souvent restreint d'écoles prennent part à ces concours et on comprendra qu'ils n'aient pas produit tous les bons fruits qu'on avait le droit d'en attendre.

Nous avons sous les yeux le Catalogue illustré d'une des meilleures expositions permanentes de l'Allemagne, celle du Cassianeum de Donauwörth. Cette brochure vient corroborer l'idée que nous nous faisions d'une exposition vraiment pratique.

Elle doit être le guide sûr de toute personne qui a besoin d'ouvrages

ou de matériel de classe quelconques. Comme telle elle doit:

1º Présenter en tous temps au public et spécialement aux personnes dont l'enseignement est la profession, dans un ordre méthodique, un choix des meilleurs ouvrages d'éducation et d'instruction;

2º Etre pourvue de modèles d'un matériel réunissant les conditions didactiques, hygiéniques et économiques désirables, et en favoriser la

production locale;

3º Contribuer par ces collections à la propagation des connaissances pédagogiques;

4º Donner à l'enseignement intuitif, trop négligé encore, l'extention

qu'il mérite.

On voit qu'il ne s'agit pas ici d'exposer tout ce qu'il serait possible de réunir dans la matière, mais le mieux possible.

II. Avantages.

« Une exposition de cette nature, observe M. Page, aurait surtout sa raison d'être, eu égard aux grands services qu'elle pourrait rendre tant

aux instituteurs qu'aux différentes autorités scolaires. »

- « La science de l'éducation, comme toute science d'ailleurs, suit une marche progressive, tendant à lutter contre la routine et à applanir les difficultés de l'enseignement. Or, n'est-ce pas favoriser l'instruction populaire que de fournir aux instituteurs, aux autorités scolaires et aux autres personnes à ce intéressées le moyen de suivre pas à pas les nouvelles découvertes et de profiter de ce qu'elles peuvent offrir de bon et d'utile?
- « Si notre règlement scolaire détermine la plupart des manuels et des objets d'enseignement, il ne s'oppose pas à ce que l'instituteur puise, en dehors de cette sphère, les directions, les développements et les exercices qu'il juge nécessaires aux progrès de ses élèves ou à son instruction parliculière. Une exposition permanente rendrait à cet égard le champ d'étude et d'expérimentation plus vaste, plus fructueux et moins onéreux. » (M. Page).

Souvent un maître se sert d'un instrument imparfait faute d'en con-

naître de meilleur. Ici encore l'exposition nous viendrait en aide.

Au point de vue matériel même, elle présente de nombreux avantages. « Elle permettrait aux intéressés, quant au matériel et au mobilier scolaires, de mieux juger, dans leur choix, de certains détails qui ont leur importance pratique au point do vue didactique et économique. » (M. Page).

III. Réfutation de quelques objections.

On objectera peut-être que les expositions scolaires ne sont pas nécessaires. Mais c'est là le prétexte qu'on allègue pour rejeter les meil-leures choses. Qui n'a pas entendu dire, il y quelques mois seulement, que la gymnastique n'était pas nécessaire à l'école primaire? Malgré cela cet enseignement a été introduit et toutes les personnes soucieuses de la santé de leurs enfants ont vu, à leur satisfaction, donner à l'éducation physique une place méritée dans nos programmes.

Des expositions permanentes sont ouvertes à Zurich, à Berne, à Lausanne, dira-t-on; rien n'empêche les instituteurs et amis de l'instruction de s'y rendre. Nous reconnaisssons volontiers qu'elles peuvent nous être très utiles. Mais n'ayant pas été fondées pour nous, elles ne répon-

dent pas entièrement à nos besoins. Quel est de plus l'instituteur qui pourrait se rendre à Lausanne ou à Berne chaque fois qu'il aurait besoin d'être renseigné sur tel ou tel ouvrage, etc.? Il n'aurait en réalité ni le temps ni l'argent nécessaires.

Une exposition serait trop coûteuse. Nous nous proposons, en donnant quelques détails sur les moyens pratiques de l'établir, de répondre

à cette objection.

IV. Moyens pratiques de l'établir.

L'établissement d'une exposition, comme nous l'envisageons, ne rencontrerait pas de notables difficultés. Comme nous en excluons tout ce qui est d'une valeur secondaire, elle n'exigerait pas un local si vaste, et l'Etat, toujours généreux lorsqu'il s'agit de l'amélioration de nos établissements d'instruction, trouverait bien une salle à cet effet.

Une commission, composée d'hommes compétents, désignerait les

objets qui doivent y trouver place.

« Son installation, ajoute M. Page, n'exigerait jamais de grandes dépenses, car les libraires et les fabricants ont trop d'intérêt à exposer leurs marchandises pour ne point se montrer d'une générosité em-

pressée. »

Nous sommes arrivés au terme de notre travail. Au lieu de l'insignifiante esquisse qu'on vient de lire, nous eussions désiré offrir un rapport plus soigné et surtout plus complet, mais sachant dans quelles circonstances nous l'avons entrepris, on voudra bien nous pardonner. Puisse-t-il, malgré ses inperfections, contribuer à la création d'une exposition scolaire permanente fribourgeoise et par là au progrès de l'instruction dans notre cher canton.

Il nous reste maintenant à tirer de notre travail les conclusions qui

en découlent. Nous les énoncerons sous forme de désidérata.

1. Il est à désirer qu'une exposition scolaire permanente soit établie

au chef-lieu de notre canton, dans les conditions suivantes :

a) Ce ne serait ni une collection d'œuvres savantes, ni une exposition universelle de moyens d'enseignement, ni même une exhibition de travaux d'enfants;

b) Mais plutôt un choix judicieux des meilleurs ouvrages classiques

et du matériel qui réponde le mieux à nos besoins.

2. Cette exposition devrait être créée en raison des avantages qu'elle présenterait:

a) Au point de vue intellectuel, pour les instituteurs et autorités

scolaires;

b) Au point de vue matériel pour les communes et parents.

J. Fornerod, Instituteur à Ependes.

